



N° 12507*03

Formulaire
obligatoire
CODE DE
L'ÉNERGIE
articles
D342-18 à 21

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage non domestique

Cadre réservé
au CONSUELFormulaire émis le : 18/05/2024
A envoyer au CONSUEL avant le : 18/05/2025
N° Client : 80515 N° AC : 60224000037347
N° SIRET : 38902623800029 Fact. : SE24FW056286VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

Attestation "Verte"

Visé par CONSUEL
le 24/05/2024

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : ELECTRO AUTOMATISMEAdresse : 270 CHEMIN DE CROUZAILLESCP : 82710 Ville : BRESSOLSTél. portable : 0607020763Mail : electroautomatisme@wanadoo.fr

INSTALLATEUR

ELECTRO AUTOMATISME
270 CHEMIN DE CROUZAILLES
82710 BRESSOLS

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : ☐ NON ☒ OUI☛ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : 50027001693307Nom du propriétaire de l'installation * : Mr. GAEC DU COLOMBIER DALNom du site : * GAEC DU COLOMBIER

Type *

Cocher la case s'il s'agit d'un I.G.H. : ☐ IGH (immeuble de grande hauteur - voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)☐ ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC : ☛ Activité * (1) : _____☒ INSTALLATION EXTÉRIEURE : ☛ Type * : ☐ éclairage public ☐ mobilier urbain ☒ autre Irrigation terrain agricole☐ FOYER LOGEMENT (hors unité de vie)☐ SERVICE GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION : ☛ Type * : ☐ éclairage ☐ prises de courant☐ autre * (2) : _____Adresse * N° : 1095 Rue : CHEMIN DE BRAMEFAMComplément : LIEU DIT THERME BAS - R461Code postal : 31340 Commune : VILLEMUR SUR TARNLatitude : 43,882356 Longitude : 1,467738

TRAVAUX

Travaux *

☒ INSTALLATION NEUVE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A☐ RÉNOVATION TOTALE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A☐ RÉNOVATION PARTIELLE ☛ remplir les deux colonnes du tableau A☐ MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES

DE BÂTIMENTS D'HABITATION ☛ remplir la colonne "existants" du tableau A

Tableau A		neufs	existants
Nb. circuits	1,5 mm²		
	2,5 mm²		
	autres	1	

Puissance limitée (3) * : ☒ OUI ☐ NON ☛ Si non et en l'absence de rapport d'un organisme d'inspection : Fournir le dossier SC 143 (4)Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : ☒ NON ☐ OUI ☛ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (4)

Date * : 18 / 05 / 2024

Signature * :

Signée électroniquement par
ELECTRO AUTOMATISMES (80515)

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1) : Exemples : Bureaux, Éts. agricole, Hôtel, Magasin, ... (2) : Exemples : Chauffage, Climatisation, ...

(3) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).

(4) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.

(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre

60224000037347